

MVPC – Assemblée Générale

Hotel Néoulous, Le Boulou, 15/06/2024

Notes prises par Hugo Vereeken

Début séance : 15h22 - Fin séance : 16h45

Membres du CA présents :

Gilbert Guerne, Président

Mike Imber, Marie-Christine Baudouin, Christiane Agraheil-Colis, Christian Papis, Jacques Fauxpoint, Isabelle Fauxpoint, Micheline de Saint Gérard, Kitty de Paepe-Vereeken, Hugo Vereeken.

Membres du CA excusés :

Philippe Wlekly, Merce Bonet

L'Association comptant 81 adhérents, et 47 d'entre eux étant soit présents soit représentés par un mandataire muni de leur pouvoir, le quorum de l'AG pour vote majoritaire valable est atteint.

Introduction par M. le Président

Eu égard au fait que l'accord triennal de subventions a pris fin l'année passée, les discussions avec les Communes concernant l'organisation d'un Festival Amuvall édition 2024 se sont avérées particulièrement laborieuses. Une décision finale ne put être obtenue qu'il y a un mois. C'est la raison de la date tardive de cette AG, compte tenu du délai de préavis obligatoire d'un mois.

Assemblée générale suivant l'Ordre du Jour.

1. Rapport moral et d'activités de l'édition 2023 (Gilbert Guerne)

Grâce à une programmation de très haute qualité, l'édition 2023 fut un succès. Des salles combles furent réalisées par les concerts de Félicien Brut (Le Perthus), Stabat Mater de Boccherini (Les Cluses), Trio Libertat (Taillet), La Voix Humaine de Poulenc (Maureillas), le Brass Band de Toulouse et Lucienne Renaudin-Vary (St-Jean-Pla-de-Corts), la Petite Messe (le Boulou), le concert de Mandolines (Reynès) et surtout les deux représentations de l'opéra "Le Barbier de Séville" dans la Salle de l'Union de Céret. De plus, le concert pédagogique par le trio Juglars eut du succès.

Trois "fausses notes" ont terni l'édition 2023 :

Le trio Juglars fut très déçu par l'absence de journalistes et de critiques à leur concert en l'église de St Jean de l'Albère.

Le concert du trio de jazz Mouratoglou à Vivès a vu le maire de Vivès quitter la salle au début du spectacle.

Eu égard à une incompréhension avec la direction de la Salle de l'Union de Céret, la première représentation du "Barbier de Séville" fut privée de sa répétition générale.

Malgré cela, les artistes ont rendu un spectacle impressionnant.

Le nombre de places occupées par les spectateurs a progressé, par rapport à l'édition 2023, de +19% en ce qui concerne les spectateurs payants et de +23% en ce qui concerne les places gratuites. Nous avons compté 1.149 spectateurs payants.

VOTE : L'AG approuve le rapport moral et d'activités 2023 à l'unanimité.

2. Présentation des comptes et bilan 2023 (Jacques Fauxpoint)

a. le Festival Amuvall

L'édition 2023 a vu 12 concerts, un de plus par rapport à l'édition 2022.

Les recettes :

Billetterie	20.313 €	+32%
Subventions	29.300 €	status quo
Mécénat/sponsoring	6.450 €	+50%
TOTAL Festival	56.063 €	+13%

Les dépenses : 69.802 +34%

b. L'Association MVPC

Produits	66.193 €	+22%
Charges	76.968 €	+42%
Déficit 2023	10.775 €	

Situation financière en fin d'exercice 2023 :

les capitaux propres passent de 40.760 € à 29.985 €

en 2022, nous avons un excédent de 252 €

en 2023, nous avons un déficit de 10.775 €

3. Approbation des comptes et quitus

4. Affectation du résultat

VOTE : L'AG approuve à l'unanimité les comptes et le bilan de 2023 et l'affectation du résultat 2023 à l'unanimité et donne le quitus au Conseil d'Administration.

5. Renouvellement du Conseil d'Administration pour l'année 2024 (Gilbert Guerne)

Philippe Wlekly présente sa démission en raison de son déménagement en Andorre. Le président le remercie de sa prestation au sein du CA et lui souhaite bonne chance.

Nous accueillons Sabine Riva en tant que nouveau membre du CA.

Jacques Fauxpoint présente sa démission de sa fonction de trésorier de l'Association, mais reste membre du Conseil d'Administration. Le président le remercie de sa prestation et de son professionnalisme comme trésorier, et lance un appel à la succession. A défaut de trouver un bénévole, l'alternative consistera à faire appel à un comptable payant, ce qui serait très pénalisant pour les finances de l'Association.

VOTE : L'AG approuve le renouvellement du Conseil d'Administration à l'unanimité.